



L'écho de Saint Jean Baptiste ...



<http://stje.eklablog.com/>

A Guémené, le 26 mai 2020

Chers parents,

Merci d'avoir participé à notre sondage. Merci pour vos témoignages de soutien et d'encouragement ...

Nous accueillerons 55 élèves chaque jour la semaine prochaine. Nos classes atteindront leur capacité maximale.

Tous les enfants inscrits à la dernière enquête seront attendus de manière assidue. Il n'y a plus de places pour les non-inscrits. Sauf nouvelle annonce gouvernementale, cette organisation devrait être valable jusqu'au 3 juillet.

A compter de la semaine prochaine et afin de répondre à une demande forte (fin d'activité partielle), une alternance deux jours / deux jours sera instaurée, notamment dans les classes où la demande est forte. Les jours d'accueil seront les mêmes pour les enfants d'une même fratrie. L'organisation établie respectera le protocole d'accueil imposé. Malheureusement et à notre plus grand regret elle ne satisfera pas toutes les familles. Vraiment nous en sommes désolées et sommes dans l'obligation d'appliquer les contraintes imposées. Je serai en mesure de fournir une attestation pour informer les employeurs des jours où les enfants ne sont pas scolarisés.

Dès ce soir, nous serons en mesure de vous communiquer les modalités d'accueil. **Nous allons joindre toutes les familles, vous pouvez toutefois m'adresser un mail ou m'appeler jeudi à l'école** afin que je vous indique les temps d'accueil de votre ou vos enfant(s).

Soyez assurés de l'entier dévouement de toute l'équipe éducative.

Nous aurions tant aimé retrouver tous nos élèves en classe... Nous pensons bien à nos élèves qui poursuivront leur scolarité à la maison ...

Je vous remercie pour votre compréhension dans ces moments d'incertitude et je vous assure mettre toute mon énergie pour le bon fonctionnement de l'école dans ces conditions si particulières.

Prenez soin de vous,

Cindy Le Biavant

PS : Merci de bien lire le protocole joint. Les ajouts sont surlignés en vert ...

PLAN DE REPRISE PROGRESSIVE DE L'ECOLE

HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

Pour la garderie :

- le matin, les arrivées se feront dans l'enceinte de la cantine de **7h45** à 8h45 sur inscription préalable par mail à l'adresse mail de l'école : eco56.stje.guemene-sur-scorff@enseignement-catholique.bzh. Les places sont limitées à 15 enfants. Je ne pourrai satisfaire toutes les familles. Dans ce mail vous indiquerez vos besoins de la semaine au plus tard le jeudi pour le lundi.
- et le soir de 16h45 à **18h15** toujours à la cantine sur inscription préalable. **Aucun retard ne sera toléré. Cela compromettrait fortement l'organisation du ménage drastique imposé.**

Les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie seront accueillis en classe à 8h50. L'entrée se fera devant chaque classe rue St Roch. Les enfants devront se positionner sur les lignes ou croix de marquage au sol.

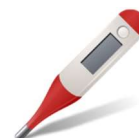
CONTENUS D'ENSEIGNEMENTS



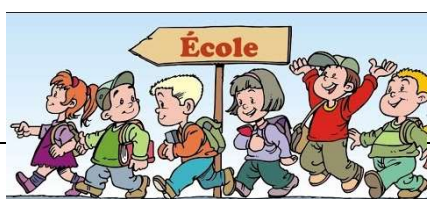

Les élèves qui seront présents à l'école bénéficieront de la **même continuité pédagogique** que ceux présents à la maison. Ils seront surveillés par une enseignante ou par du personnel OGE. Le 1^{er} jour et régulièrement ensuite, nous ferons une formation sur les gestes barrières, nous expliquerons l'organisation des déplacements, des récréations, des droits et des devoirs, bref du nouveau fonctionnement de l'école.

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL POUR LA JOURNEE D'ECOLE DES ELEVES

1) Avant l'école : Le rôle des parents

Avant le départ à l'école, outre la surveillance de l'apparition de symptômes (fièvre, toux sèche, fatigue, toux grasse, maux de tête...) chez leur enfant, les parents seront invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.



Pas de symptôme, pas de fièvre	Symptômes évocateurs, fièvre	
		
		<p>prendre avis du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test RT-PCR</p>

2) L'arrivée et la sortie de l'école (dans le créneau prévu)



Afin de ne pas multiplier les contacts, et à notre grand regret, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire, même pour les maternelles.

TRANSPORT SCOLAIRE : Pour les élèves concernés, le port du masque (enfant et adulte) sera obligatoire dans le transport scolaire. Il sera à fournir par les familles. **Merci de m'envoyer un mail si votre enfant prend le car.**

3) La cantine

Merci de bien vouloir inscrire votre enfant pour le mois de juin via le sondage suivant pour le jeudi 4 juin délai de rigueur:

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Ktxskx69E02-iP8sVPcB1b5vpDpz1HFIL2tcY81wEgtURU5LU1oyNINOUIhVMjJHQIJasFIBUTVLSy4u>

(que de sondages !!!!!) Vous trouverez le lien page d'accueil du blog ...

L'enfant doit être autonome lors de sa prise de repas.

Les enfants qui déjeunent à la maison doivent être de retour à 13h20. Merci de respecter les horaires !

4) Le retour à la maison

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée dès le retour à la maison.

5) Gestion d'un cas suspect

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.



En cas de symptômes évocateur, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

6) Gestion d'un cas avéré

Les mesures suivantes doivent être mises en œuvre :

- **Diagnostic le plus précoce possible de tous les élèves de la même classe.**

Ce dépistage se fera au sein de l'établissement scolaire en impliquant une équipe mobile dédiée la plus proche avec au moins un professionnel habilité et formé au prélèvement chez les enfants les plus jeunes et un psychologue pour la prise en charge des enfants, de leur famille et des enseignants.

- **Fermeture de la classe avec éviction des élèves concernés pendant 14 jours.**



PROTOCOLE SANITAIRE ORGANISATIONNEL

1) Circulation dans les locaux et espaces dédiés

- Le passage aux toilettes se fera individuellement (maternelle). Pour les élèves des classes élémentaires, il faudra attendre son tour pour se rendre dans les toilettes, avec l'interdiction d'être plus d'un élève à la fois dans le bloc sanitaire.
- L'entrée se fera directement devant l'entrée de chaque classe.

2) Lavage des mains

A chaque arrivée ou retour en classe les élèves se laveront les mains en respectant la distanciation physique .

Le lavage des mains doit être réalisé pendant 30 secondes minimum, avec savon et essuie-tout jetable.

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école ;
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- le soir avant de rentrer chez soi et en rentrant chez soi.



3) En classe : généralités

- Les élèves seront espacés (au moins 1 m), pas de table en face à face, le mobilier inutile est rubalisé ou scotché. Chacun aura sa place attitrée.
- Les bibliothèques de classe sont neutralisées à notre plus grand regret.
- Les salles de classe seront ventilées à chaque récréation, le matin, avant la classe, et le soir après la classe.
- Les récréations seront échelonnées à différents horaires afin de limiter les croisements d'élèves. **Aucun jeu de cour ne pourra être utilisé.**
- Il n'y aura pas de jeux de ballon, ni de jeux de contact.
- Dans les activités manuelles, le matériel individuel personnel sera utilisé. Pas de prêt ou d'échange.

→ En ces temps ensoleillés, vous pouvez prévoir une gourde pour votre enfant. Merci de penser également à une casquette.

→ Même si votre enfant est présent en classe, vous devez continuer à suivre le blog (informations diverses, activités nécessitant une consultation,...)

4) En classe : spécificité des maternelles

Le protocole sanitaire, déjà très complexe à l'origine, est d'autant plus difficile à appliquer avec des très jeunes enfants de par leurs spécificités du goût du jeu, du contact des autres, du besoin de toucher et de manipuler. Ils sont en pleine construction...

- Chaque élève de maternelle aura sa **table dédiée**. Il ne pourra pas jouer sur la table de son camarade. **Toute activité sera individuelle.**
- Nous demandons aux parents de vêtir les enfants **avec des vêtements pratiques, afin de limiter les aides.** Les enfants doivent être **autonomes** pour le passage aux toilettes, le repas et l'habillage.
- Chaque semaine **l'enfant ramène le nécessaire de sieste pour nettoyage.**
- Aussi, il convient de préciser que **pour les maternelles, pour un respect optimal du protocole sanitaire, il serait préférable de privilégier les siestes à la maison, pour ceux qui le peuvent.**

5) Récréations

- Il n'y aura pas de jeux communs sur la cour : ballons, vélos, billes ... ni de jeux de contact (loup, épervier...)
- Echelonnement des récréations et espaces dédiés en fonction des classes.
- Possibilité de faire cette récréation en classe si mauvais temps.
- Lavage des mains à la fin de la récréation.

6) Hygiène

Un nettoyage et une désinfection des locaux sont réalisés deux fois par jour. Ils comprennent un nettoyage et une désinfection des locaux selon un protocole de nettoyage défini avec une attention particulière portée aux zones de contact et aux sanitaires. Les locaux seront aérés matin, midi, soir, et aux récréations.

7) Lien Familles/communication

Le lien se fera essentiellement par mail ou via le blog. Il est important de consulter le blog régulièrement.

Nous continuerons à fournir les fiches de travail aux familles qui ont fait le choix de garder leur(s) enfant(s) à la maison via les malles.

Encart à remplir par les parents et à me retourner par mail pour le lundi 1^{er} juin délai de rigueur :

Nous soussignons M..... et Mme

affirmons avoir pris connaissance des conditions d'accueil à l'école St Jean Baptiste dans le cadre du déconfinement COVID-19. Nous nous engageons à les respecter et confirmons que notre (nos) enfant(s)

.....
sera/ont de nouveau présent(s) à l'école à compter du mardi 02 juin et ce de manière assidue.

Signatures des deux parents (dater et signer) :